



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ambassade de France à Madagascar
Service économique de Tananarive**

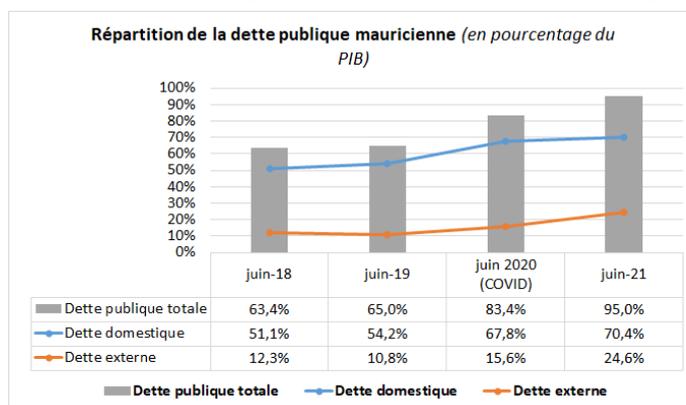
Antananarivo, le 8 octobre 2021
Affaire suivie par : Andihalina Rakoto

Une dette publique mauricienne en forte augmentation durant la crise sanitaire, majoritairement constituée de dette interne

La dette publique mauricienne a fortement augmenté depuis 2019 et devrait atteindre 95,9% du PIB en 2021, composée à 70,4% de dette domestique et à 24,6% de dette externe. Elle reste selon le FMI « soutenable » en dépit de son niveau élevé. Les obligations à long terme sont les instruments privilégiés d'émission de la dette domestique devant les bons du Trésor. Près de la moitié de la dette extérieure est composée de dette bilatérale. Le service de la dette extérieure mauricienne devrait suivre une tendance haussière jusqu'en 2023.

1. Une dette publique en forte augmentation durant la crise sanitaire

Selon le ministère mauricien des finances, de la planification économique et du développement (MoF), la dette publique mauricienne rapportée au PIB a poursuivi sa forte hausse, atteignant 95% (+11,6 points) en 2021 contre 83,4% en 2020. Elle avait déjà effectué un bond de 18,4% entre juin 2019 et 2020 (65% du PIB), essentiellement par augmentation des émissions d'obligations et de bons du Trésor.

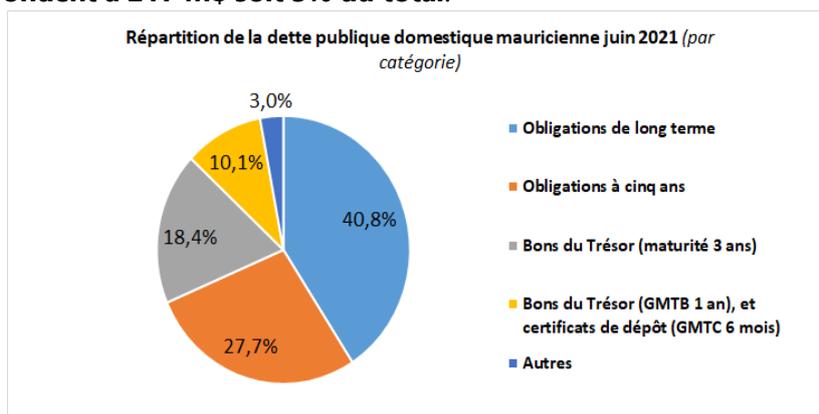


Au 30 juin 2021, l'encours de la dette publique s'élevait à 9,89 Mds \$, dont 7,32 Mds \$ de dette intérieure (70,4%) et 2,56 Mds \$ de dette externe (24,6%). La part de la dette interne s'accroît depuis plusieurs années.

2. Les obligations à long terme, instruments privilégiés d'émission de la dette domestique

Au 30 juin 2021, la dette publique domestique mauricienne était de 7,32 Md \$. Elle est composée en grande majorité des obligations émises par le gouvernement pour 5 Mds \$ soit 68,6% du total de l'encours domestique. Elles sont réparties entre les obligations à long terme (maturité supérieure à dix ans) pour 3 Mds \$ (40,8% de l'encours) et les obligations à cinq ans (2 Mds \$ soit 27,7%). La Banque de Maurice mobilise également de manière importante les émissions de bons du Trésor (2,1 Mds \$, soit 28,5% du total), composés des bons du Trésor à trois ans (1,35 Md \$ soit 18,4% de l'encours), des bons du Trésor à

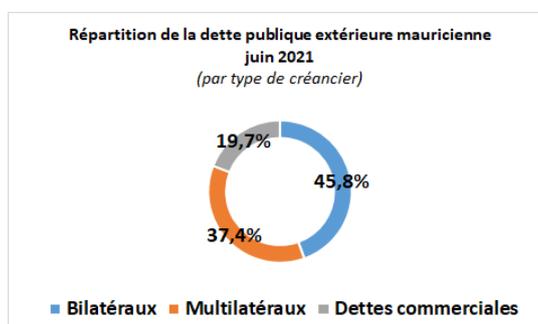
un an et certificats de dépôts (737,7 M\$ soit 10,1%). **Les autres emprunts effectués par les entreprises publiques correspondent à 217 M\$ soit 3% du total.**



3. Un encours de la dette extérieure concentré principalement autour de la dette bilatérale

Au 30 juin 2021, la dette publique extérieure mauricienne était de 2,56 Mds \$. 45,8% du total correspondent à une dette bilatérale soit 1,17 Mds \$, contre 34,5% d'emprunts contractés auprès des créanciers multilatéraux (soit 838,9 M\$) et 19,7% de dettes commerciales (504,1 M\$).

La dette bilatérale de Maurice est concentrée autour de la dette du gouvernement évaluée à 959,2 M\$ (37,4% de l'encours de la dette extérieure), devant la dette des entreprises publiques (215,3 M\$ soit 8,4% de l'encours). **Le gouvernement concentre également la majeure partie des dettes auprès des créanciers multilatéraux** pour 702,7 M\$, soit 27,4% de l'encours externe, contre 183,3 M\$ contractées par les entreprises publiques (7,1%). **Par ailleurs, les dettes commerciales du gouvernement auprès de diverses institutions financières s'élèvent à 329,5 M\$ (12,8% de l'encours),** contre 174,7 M\$ pour les entreprises publiques (6,8%).



4. Des projections en hausse jusqu'en 2023 pour le service de la dette extérieure

En 2021, le montant prévu du service de la dette extérieure s'élève à 211,4 M\$ selon le ministère des finances et devrait atteindre 373 M\$ d'ici 2023. Il devrait ensuite connaître une baisse à partir de 2024.

